

**MISE À DISPOSITION DU PUBLIC**  
**de l'étude d'impact du projet de ZAC Robert Picqué à Villenave d'Ornon**

La présidente de Bordeaux Métropole informe le public que l'étude d'impact relative à la création de la ZAC Robert Picqué à Villenave d'Ornon ainsi que l'avis de l'autorité compétente, référencé P-2024-15800, seront mis à disposition du public du 5 juillet au 13 septembre 2024, conformément à l'article L. 122-1-1 du Code de l'environnement.

Le public pourra consulter les éléments du dossier et inscrire pendant cette période ses observations sur le site Internet [www.participation.bordeaux-metropole.fr](http://www.participation.bordeaux-metropole.fr) (participation du public par voie électronique). Sur demande, au plus tard le quatrième jour ouvré avant l'expiration du délai de consultation un dossier sur support papier peut être présentée à l'immeuble Laure Gatet, 39-41 Cours du Maréchal Juin, 33 000 Bordeaux.

À l'issue, Bordeaux Métropole dressera le bilan de cette mise à disposition du public et proposera l'approbation du dossier de création de la ZAC. Ce bilan sera accessible sur le site Internet de Bordeaux Métropole. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.